

LE PETIT CAMBONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE CAMBON

JUILLET 2022 - N° 57



Votre mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 05 63 53 00 00

Email : Le secrétariat : sandrine.gauthier@mairiedecambon.fr - vos élus : elus@mairiedecambon.fr

Site internet : www.cambondalbi.fr

Page Facebook : www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi

ÉDITO

Après ce long intermède dû au Covid, Le mois de juin a été ponctué par diverses fêtes et animations organisées par les associations cambonnaises. Ces évènements ont mobilisé un grand nombre de participants, démontrant ainsi à quel point les Cambonnais avaient besoin de se retrouver et de partager des instants de convivialité.



Vous retrouverez dans ce numéro le tournoi de volley ball sur herbe, la fête du tennis, le gala de judo, la fête du foot ainsi que les rendez-vous incontournables de la fêria de la Saint Jean et du marché gourmand qui ont été l'occasion de ravir les papilles des gourmets de la commune et des communes voisines et de mettre à l'honneur des producteurs locaux. Des moments de partage alliant gastronomie et musique. Mais aussi les fêtes de fin d'année du clac et de l'école dont la dernière a été clôturée par le spectacle de clowns offert par l'association des parents d'élèves qui a fait résonner la salle des fêtes de rires d'enfants.

Enfin, je voudrais avoir un mot particulier pour remercier tous les bénévoles qui font vivre nos associations au quotidien. Ces associations sont cruciales pour la vie d'un village et je vous invite vivement à les rejoindre en fonction de vos centres d'intérêt. N'oubliez pas le rendez-vous de la rentrée avec le forum des associations qui aura lieu cette année le 3 septembre.

Sachez que votre équipe municipale continue de travailler sur les projets communaux. Le conseil municipal vient à ce titre de valider le choix des trois cabinets d'architectes admis à concourir lors de la deuxième phase du projet de construction du centre de loisir.

Tous ces bons moments ne doivent pas nous faire oublier de rester vigilant face au Covid-19 qui circule de plus en plus activement, et face à la canicule qui nous frappe à nouveau cette année. Je vous rappelle que vous pouvez vous inscrire sur le registre canicule.

Je vous souhaite un très bel été !

Philippe Granier

DANS CE NUMÉRO :

Conseil municipal
- 3 - 4 -

Élections
- 4 -

Transport
- 5 -

Environnement
- 6 -

Santé
- 7 -

CCAS
- 8 -

Sécurité
- 8 -

Le coin des associations
- 9 - 10 -

Portrait
- 11 -

Liste minoritaire
- 11 -

La vie à Cambon
- 12 -

Séance du 27 juin 2022

Présents : D.ALBERT, K.BIZOUARD, P.CALVET, I.CAYRAC, C.CHOLLET-GODARD, C.FABRIES, P.GRANIER, S.LAURENS, V.PALAFFRE, C.PERLIN COCQUART, J.P PRADEL, M.TERRAL.

Excusés : L.ALBERICI, F.BONTON, N.GALLIET, V.GAYRAL, A.HUC, J.M. NESEN, J.P RAYSSAC.

Décisions du maire

N° 1 : Monsieur le Maire a déclenché la tranche optionnelle n°1 du marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un centre de loisirs à Cambon à la SAEM Thémelia.

Pour mémoire, le montant de cette tranche est de 7 866 € HT.

N° 2 : Monsieur le Maire a accepté le devis de la Sarl Oulmière pour l'achat d'une masse béton de 600 kg pour le tracteur Massey-Ferguson pour un montant de 600 € TTC.

Publication des actes

Le maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par délibérations, décisions et arrêtés entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

À compter du 1er juillet 2022, par principe et pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assuré sous forme électronique sur leur site Internet pour les communes de plus de 3 500 habitants. Cependant, les communes de moins de 3 500 habitants comme Cambon, bénéficient d'une dérogation.

Considérant la difficulté d'engager à ce stade une publication sous forme électronique et la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le maire propose au conseil municipal de choisir la modalité de publicité des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par affichage à la mairie. Le conseil municipal adopte la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

Protection sociale des agents

Le décret du 8 novembre 2011 prévoit que les collectivités peuvent financer, si elles le souhaitent, une partie de la cotisation individuelle de leurs agents pour couvrir les risques santé (mutuelle) et prévoyance (maintien de salaire).

Pour la commune de Cambon, la participation à la protection sociale des agents pour le risque prévoyance se fait selon la modalité de la labellisation.

La communauté d'agglomération de l'albigeois a conclu en 2015 une convention avec la société COLLECTEAM. Une consultation a été lancée pour renouveler cette convention et l'ouvrir aux communes et établissements du territoire qui le souhaitent via un groupement dont l'agglomération est le coordonnateur. Six organismes ont répondu à la consultation : la société COLLECTEAM présente l'offre la plus avantageuse économiquement. Aussi, le conseil municipal décide de participer à la protection sociale des

agents de la commune pour le risque prévoyance et de retenir l'offre présentée par la société COLLECTEAM. La convention de participation est signée avec effet à compter de sa signature. La participation forfaitaire de l'employeur est fixée à 14 euros par mois et par agent ayant adhéré à COLLECTEAM (elle était de 5,20 €)

Associations Le Village des Enfants et Pirouette Galipette

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, il est nécessaire de réactualiser les montants des valeurs locatives pour la mise à disposition et prestation en nature des locaux communaux et énergies pour les associations « le Village des Enfants » et « Familles Rurales » pour la crèche. Cette année la base de l'indice du coût de la construction est 1 886, soit une augmentation annuelle de 6.86 % (3ème trimestre 2021). Une augmentation de 42,05 % du coût sur le chauffage et l'électricité a été constatée. Pour l'eau, une stabilité sera appliquée.

Le conseil municipal reconduit les prestations en nature pour l'année 2022, en modifiant les valeurs locatives suivantes :

- Mise à disposition pour le « Village des enfants » 1373,24 €/an + charges totales (chauffage, électricité et eau) : 7 444.86 € / an. Soit un total de 21 318.02 € contre 18 482.23 € en 2021.

- Mise à disposition pour l'association « Pirouette Galipette » : 14 736.25 €/an + Charges totales (chauffage, électricité et eau) : 5 851,31 €/an. Soit un total de 20 587,56 € contre 18 185,80 € en 2021.

Concours de maîtrise d'œuvre

Pour réaliser l'opération de construction d'un centre de loisirs, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. Les concepteurs doivent proposer une réponse à la définition architecturale, l'organisation spatiale et fonctionnelle suivant le schéma d'organisation fonctionnelle, les fiches espaces, et les tableaux de surfaces établis dans le programme, les choix constructifs et d'équipements techniques permettant d'atteindre les objectifs fixés en termes de performance énergétique et environnementale ainsi que de confort d'usage.

Les concepteurs réalisent les études de projet et le suivi des travaux.

Il est proposé de fixer le nombre de candidats qui seront admis à concourir à l'issue de la phase candidature à trois. 10 cabinets se sont portés candidats. A l'issue d'une étude détaillée des candidatures et après discussions, les 11 membres du conseil municipal présents ont retenu les candidatures de : Cabrol & Beauvois Architectes ; Mutiko Architectes et Alliages Architectes.

Matériel communal

Les membres du conseil acceptent la désaffectation du matériel communal devenu obsolète (un tracteur Kubota) et autorisent monsieur le maire à procéder à sa cession.

"Paroles de femmes"

Les membres du conseil attribuent une subvention de 200 € à l'association « Paroles de femmes » qui lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations faites aux femmes. Cette association peut intervenir auprès d'administrées de Cambon comme cela a déjà été le cas.

> ÉLECTIONS



Législatives 2022

Résultats du 1er tour des législatives 2022 à Cambon et dans la 1ère circonscription composée de 16 cantons (Alban, Albi Centre, Albi Est, Albi Sud, Anglès, Brassac, Castres Est, Castres Sud, Lacaune, Montredon Labessonnié, Murat-sur-Vebre, Réalmont, Rocquecourbe, Vabre, Valence d'Albigeois, Villefranche d'Albigeois)

Résultats	Cambon	1ère circonscription
Muriel Roques Etienne (ENS) Ensemble !	23,05 %	19,29 %
Frédéric Cabrolier (RN) Rassemblement National	20,73 %	20,18 %
Gérard Poujade (NUP) Nouvelle union populaire écologique et sociale	19,11 %	21,37 %
Etienne Moulin (DVG) Divers gauche	11,43 %	9,4 %
Julie Capo Ortega (DVD) Divers droite	6,88 %	9,6 %
Roland Gilles (DVD) Divers droite	4,65 %	5,4 %
Johann Ricci (DVD) Divers droite	3,74 %	2,66 %
Rodolphe Pirès (LR) Les Républicains	3,54 %	4,16 %
Stéphane Bardy (REC) Reconquête	2,53 %	3,34 %
Patricia Andrieu (ECO) Ecologiste	2,02 %	2,41 %
Philippe Lapeyre (DSV) Droite souverainiste	1,62 %	1,43 %
Eric Chavegrand (DXG) Divers extreme gauche	0,71 %	0,83 %
Participation	58,15 %	53,78 %
Abstention	41,85 %	46,22 %
Blanc	1,57 %	1,63 %
Nuls	1,47 %	0,96 %

À l'issue du 1er tour, le candidat Nupes-LFI, Gérard Poujade est en ballottage avec Frédéric Cabrolier du RN avec un avantage d'un peu plus de 500 voix. La députée sortante Muriel Roques-Etienne (ENS) arrivée 3ème avec (19,3 %), est éliminée.

Résultats du 2ème tour des législatives 2022 à Cambon et dans la 1ère circonscription.

Résultats	Cambon	1ère circonscription
Frédéric Cabrolier (RN) Rassemblement National	55,35 %	53,09 %
Gérard Poujade (NUP) Nouvelle union populaire écologique et sociale	44,65 %	46,91 %
Participation	55,67 %	51,47 %
Abstention	44,33 %	48,53 %
Blanc	12,79 %	12,35 %
Nuls	5,83 %	5,43 %

Nouvelle navette gratuite à Albi



À partir du 2 juillet, des navettes électriques relieront le centre-ville (commerces, marchés, sites patrimoniaux) aux parkings de proximité et à la gare SNCF, en complément des lignes de bus.

D'une capacité de vingt places, elles seront accessibles également aux personnes à mobilité réduite et fonctionneront du lundi au samedi, de 9h30 à 19h30. Le cadencement sera de l'ordre de 15 min entre chaque passage. Les usagers auront la possibilité de solliciter des arrêts à la demande dans le cœur historique et sur les arrêts matérialisés dans les secteurs plus excentrés.

Osez le vélo !

Et si la période estivale était l'occasion d'essayer le vélo ! C'est aussi LE mode de déplacement idéal dans cette période de crise sanitaire.

Pour faciliter toujours plus les déplacements urbains à vélo et encourager son usage dans les trajets du quotidien, le Grand Albigeois a mis en place une aide à l'achat de vélo, sous forme de subvention, aux habitants de l'agglomération qui feront l'acquisition d'un vélo avec ou sans assistance électrique. L'aide à l'achat de l'Agglomération peut être cumulable, sous conditions, avec les éco-chèques de la Région Occitanie et l'aide de l'Etat pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Tous les renseignements sur : <http://www.grand-albigeois.fr/1591-aide-a-l-achat-de-velo.htm>

Vous hésitez encore pour l'achat ! Le Grand Albigeois propose à l'attention des habitants du territoire un service de prêt de vélos (VAE, vélos cargo et vélo pliant).

Pendant deux mois, testez l'usage d'un vélo dans vos déplacements de tous les jours et découvrez tous les

avantages avant de vous engager dans un éventuel achat.

Pour bénéficier d'un prêt vélo, inscrivez-vous directement sur <http://www.grand-albigeois.fr/1660-pret-de-velos.htm>

ou contactez Allo Agglo au 05 63 76 06 06 afin de choisir (le modèle de vélo et la période de prêt)



Horaires d'été des bus

Les lignes de bus périurbaines qui desservent Cambon : ligne 5 (Cambon nord / collège saut de Sabo) ligne 6 (Cambon sud / collège saut de Sabo) et ligne 7 (Cambon / Albi centre ville) ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires estivales, c'est-à-dire du 3 juillet au 31 août. Pour vous déplacer dans l'agglomération vous devez utiliser le service de Transport A la Demande.

Avec le TAD libéa vous pouvez choisir vos arrêts et vos horaires de voyage ; vous déplacer librement dans votre zone vers un point de destination ou vers le centre-ville d'Albi.

Ce service est accessible à tous et fonctionne toute l'année du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

Vous pouvez réserver via l'application TAD libéa ; via internet : tad.libea-mobilites.fr ou par téléphone par téléphone au 05 63 76 06 16 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 16h30. Réservation possible jusqu'à 2 semaines à l'avance et au plus tard 15 minutes avant le départ.

Nouveau composteur



Le cimetière de Cambon s'équipe de nouveaux bacs en bois pour faire le tri : Un bac pour jeter les végétaux, un bac pour jeter la terre et un bac pour les pots et vases

réutilisables. Ce tri favorise le compostage et réduit la quantité de déchets destinés à la décharge. Pour limiter encore plus les déchets, veillez à limiter l'utilisation des produits non recyclables comme les fleurs artificielles, les pots en plastiques, les mousses et polystyrène. Optez pour des pots en terre cuite et des plantes qui résistent à la sécheresse.

Rénov'Occitanie

Rénov'Occitanie est le service public de la Région Occitanie pour la rénovation des



logements privés. Il est destiné aux propriétaires privés qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique, installer des énergies renouvelables et réduire la facture énergétique de leur logement.

Mandatée par la région Occitanie pour gérer les guichets Rénov'Occitanie, la SCIC Rehab vous accompagne :

1. Audit énergétique (éligible Rénov'Occitanie) afin de relever les particularités du bâtiment et les informations du foyer nécessaires à l'étude du projet.
2. Accompagnement aux travaux (Assistance à maîtrise d'ouvrage, éligible Rénov'Occitanie) pour des économies d'énergie > 40% Ou Assistance à la demande de subvention pour des économies d'énergie < 40%

Renseignements sur : <https://renovoccitanie.tarn.fr/accueil> ou <https://rehab81.fr>

Pour contacter le guichet unique Tarn Rénov'Occitanie : un numéro vert (gratuit) 0805 288 392 et un accueil physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au 97 boulevard Soult 81000 ALBI.



Désherbage


Le désherbage des chaussées débute au printemps et dure jusqu'à mi-juillet. Mais il faut savoir que la loi interdit depuis 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des lieux de promenades et des voiries. De ce fait, l'équipe technique municipale arrache ou coupe les herbes folles régulièrement mais le résultat paraît décevant à certains administrés qui en font la remarque. Il faut sans doute porter un autre regard sur ces herbes dites « mauvaises » ou « sales », certes les trottoirs ou les allées du cimetière ne sont pas aussi « aseptisées » qu'avant mais les herbes font partie de l'environnement naturel qu'il convient de préserver.

De plus l'intervention de chacun devant sa propriété sur le domaine public doit compléter le passage de l'équipe technique municipale. Le règlement communautaire de voirie indique « *les riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile* ». Ainsi, l'herbe folle et les feuilles doivent être ôtées et l'entretien des haies doit être fait afin d'éviter tout débordement de végétation sur le domaine public. Nous pouvons tous être acteurs de la propreté au quotidien.

ZOOM : Appliquer un désherbant naturel

Dans le jardin, vous avez différentes façons de désherber. Vous pouvez vous débarrasser de la végétation envahissante à la main, en utilisant une binette ou un sarcloir. Vous pouvez aussi utiliser des méthodes naturelles qui vont ralentir leur repousse ou les faire faner. Dès lors, vous aurez juste à les arracher. Selon la solution naturelle que vous choisissez, respectez bien les recommandations. Effectivement, le purin d'ortie, par exemple, peut être utilisé, mais il ne faut pas en abuser, au risque de gorgier le sol de nitrate toxique pour les plantes.


Fortement utilisés dans les taches ménagères, le vinaigre blanc et le bicarbonate de soude sont également efficaces au jardin pour un désherbage optimal. Si vous avez une cheminée ou un poêle à bois, récupérez la cendre qui agit sur la mousse. L'eau de cuisson des pâtes ou de pommes de terre est concentrée en amidon tuant les mauvaises herbes ! Encore plus fou, l'huile essentielle de basilic a des propriétés fongicides dont il ne faut pas se priver.




CALENDRIER DES COLLECTES

2022 CAMBON


Présentez votre conteneur sur le trottoir en bordure de route, poignée côté route. Sortez vos bacs la veille de la collecte, à partir de 20h.



MERCREDI
Collecte des déchets résiduels (sacs fermés dans le bac) toutes les semaines.



VENDREDI
Collecte sélective (en vrac dans le bac) une semaine sur deux.




Janvier							Février							Mars							Avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6						1	2	3	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28	28	29	30	31	28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	25	26	27	28	29	30
31																											

Mai							Juin							Juillet							Août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1				1	2	3	4	5				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31	29	30	31				
30	31																										

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4				1	2				1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
12	13	14	15	16	17	18	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
19	20	21	22	23	24	25	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	26	27	28	29	30	31					
26	27	28	29	30	31																						

JOURS FÉRIÉS : pas de collecte.

Un doute, une question ? Un bac trop petit, trop grand ou abîmé ? Besoin d'un composteur ?
Contactez le service Gestion des déchets :
05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr





Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Vous habitez CAMBON, vous dépendez de la gendarmerie de Villefranche d'Albigeois.

Il convient de signaler toute personne susceptible d'être présente à votre domicile durant votre séjour (arrosage, soin d'animaux de compagnie...).

> CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le 4 avril 2022 à 19h00, le Centre Communal d'Action Sociale de Cambon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Philippe GRANIER, Maire.
Étaient présents : Michèle BIZOUARD (Société civile) , Karine BIZOUARD, Michel DEHAYE(Société civile), Viviane GAYRAL, Aline HUC, Véronique PALAFFRE, Jean Paul PRADEL, Jeanine SERRES (Société civile)
Absents excusés : Patrick CALVET, Jean-Marie CAVAILLES (Société civile), Françoise LAFON (Société civile), Nathalie VALAT (Société civile).
Michèle BIZOUARD a été désignée secrétaire de séance

À cette occasion M P.Granier informe les membres qu'il a reçu M D.Capus de la société AXA France. Il propose une offre promotionnelle aux habitants ayant leur résidence principale sur la commune de Cambon.

Sachant que cette formule n'entraîne pas d'investissement, ni d'incitation ni d'engagement de la collectivité avec la compagnie AXA, le conseil d'administration donne son accord pour que la société AXA propose ses contrats aux habitants de la commune de Cambon. Le président précise qu'il ne participera pas au vote. Ce contrat est destiné à la protection maladie complémentaire de tous les habitants de la commune et permettrait un tarif de groupe négocié. Le niveau de remise sur le tarif AXA est intéressant en particulier pour les personnes âgées de 60 ans et plus et pour les travailleurs non-salariés.

Une réunion publique, organisée par la société AXA, est prévue pour informer les habitants de la commune, le **jeudi 8 septembre 2022 à 17h30 à la salle des mariages**. Pour toutes questions ou pour confirmer votre participation à cette réunion publique contacter : Damien Capus au 06.73.82.13.27 ou damien.capus@axa.fr

Registre canicule

Mis en place après la canicule de 2003, particulièrement virulente, le **Plan national Canicule (PNC) est activé tous les ans** par le gouvernement et couvre la période du **1er juin au 15 septembre**.

Ce plan définit 4 niveaux d'alerte en fonction des conditions météorologiques. Pour chaque niveau d'alerte, des actions et des mesures y sont associées afin de **prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs et protéger les personnes fragiles** (personnes âgées, enfants, nourrissons, personnes en situation de handicap, femmes enceintes...) et les personnes les plus exposées à la chaleur qui sont particulièrement à risque. En somme, ce plan permet d'anticiper l'arrivée d'une canicule.

La carte de vigilance météorologique signale dans les 24 heures à venir l'éventuelle menace d'un danger météorologique. Elle est actualisée deux fois par jour, à 6h et à 16h, mais peut être réactualisée à tout moment si un changement notable survient.

4 couleurs indiquent le niveau de vigilance nécessaire :

- **Vert** (veille saisonnière) : pas de vigilance particulière ni de risque particulier et aucune précaution particulière n'est nécessaire.
- **Jaune** (avertissement chaleur) : des phénomènes occasionnels et localement dangereux et/ou isolés mais habituels pour la région ou la saison sont prévus : soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique et tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

· **Orange** (alerte canicule) : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus (soyez très vigilants et tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics)

· **Rouge** (mobilisation maximale) : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus : une vigilance absolue s'impose.

Retrouvez la Carte de vigilance de Météo France (mise à jour à 6h00 et à 16h00) sur

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>



Les **registres canicule** sont utiles en cas de **très fortes chaleurs et du déclenchement du Plan Canicule** (niveau 3) par le Préfet. Ils permettent de **localiser les populations les plus à risque** (personnes âgées de 65 ans et plus, personnes adultes handicapées). En somme, le registre canicule est un **fichier communal** qui recense les personnes souhaitant se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Les personnes qui peuvent bénéficier de ce service s'inscrivent **volontairement**.

C'est **gratuit et confidentiel** et cela peut se faire **tout au long de l'année**.

Pour vous inscrire remplissez le formulaire ci-dessous et déposez le dans la boîte aux lettres de la mairie ou retournez le par courrier à « Mairie de Cambon 4 place de la mairie 81990 CAMBON ». Vous pouvez également compléter ce même formulaire sur le site

<https://cambondalbi.com/fr/> Dans la rubrique « Actualité ».

Formulaire d'inscription au registre de prévention

Bénéficiaire(s)

Au titre de : personne de plus de 65 ans personne handicapée personne à risques

Nom – Prénom :

Nom – Prénom :

Adresse :

81990 CAMBON

Tél : Portable :

E-mail :

Vous vivez : Seul Oui Non

Personne(s) à contacter en cas de besoin (famille, entourage ...)

Nom : Tél :

Nom : Tél :

Prise en charge sanitaire

Assistante sociale : Oui Non Nom tél :

Service aide ménagère : Oui Non Nom tél :

Portage des repas : Oui Non Nom tél :

Autre : préciser Nom tél :

AFPO



C'est sous un beau soleil que le club de football AFPO (Avenir Football Pays d'Oc 81) a organisé sa fête de fin d'année le 2 juillet dernier.

Au programme : jeux sportifs pour les enfants de l'école de foot et un repas offert par le club. Petits et grands ont partagé ce moment convivial afin de clore l'année de manière collective. Nous remercions tous les licenciés petits et grands, les parents et les mairies d'avoir répondu présents. Bon été à tous !



TCC



Ce dimanche 12 juin le Tennis club Cambonnais organisait sa traditionnelle fête. Le RDV était donné à 9h30 autour d'un café chocolatine à la

salle omnisports puis dès 10h débutait la finale féminine du tournoi interne, ce sont donc Cathy et Christel qui foulait le central de Cambon, c'est l'aînée des 2 qui attaque le mieux ce match et va remporter le 1er set assez facilement mais notre Nordiste va petit à petit retrouver son jeu et faire douter Cathy qui après une lutte acharnée finira par l'emporter 6/1-6/4. C'était au tour des garçons de disputer leur finale, d'un côté Fred notre numéro 1 au jeu offensif et face à lui Damien notre cycliste très régulier et surtout grand défenseur. Le 1er set accroché va revenir à Fred plus entreprenant puis devant un public nombreux Damien va remporter le second set, c'est donc le super tie break qui départagera nos deux valeureux Cambonnais et grâce à une plus grande régularité Fred va sortir vainqueur de ce beau duel. 6/4-5/7-10/5

Il était temps pour tous les licenciés de se retrouver autour d'un apéritif durant lequel nos partenaires remettront aux différents participants de superbes lots, nous en profitons pour remercier nos fidèles sponsors à savoir la Carrosserie RAYSSIGUIER, MORE Cuisines et électroménager, Hyper Frais, le domaine Labarthe, le restaurant CamCbon, Adomicile et Joël Trébosc ainsi que la mairie de Cambon pour son indéfectible soutien.

Un repas préparé par notre J.B. national s'ensuit puis pour les plus courageux un petit concours de pétanque va clôturer cette superbe journée placée sous le signe de l'amitié et la convivialité.

Tous les membres du bureau vous souhaitent de passer un très bel été et vous donnent rendez-vous début septembre pour la reprise de la saison. Nous serons présents pour vous rencontrer au forum des associations.



Judo Club Cambon



Tous les élèves de l'école de judo de Cambon se sont retrouvés dans la salle omnisports jeudi 30 juin pour la traditionnelle cérémonie de remise des ceintures.

Après des jeux parents/enfants sur le tatami, Mickaël a distribué les ceintures à l'ensemble des petits judokas sous les applaudissements de leurs familles. La soirée s'est clôturée par le tirage de la tombola et une auberge espagnole.



APE

La kermesse de l'école a eu lieu le 24 juin. Les élèves du primaire ont pu découvrir 25 jeux en bois dans la cour de l'école. Enfants et enseignantes ont apprécié ce moment ludique.



À partir de 16h30, l'APE a offert le goûter aux écoliers de Cambon et a accueilli les parents qui souhaitaient partager ce moment de fête avec leurs enfants. Les bénévoles de l'APE avaient installé des jeux supplémentaires, notamment pour les plus petits de maternelle, comme la pêche aux canards, le chamboule tout, des jeux d'eau, un stand de maquillage ou un sculpteur de ballons.

Enfants et parents ont ensuite eu la joie d'assister à un spectacle de clowns participatif dans la salle polyvalente qui était bien remplie! La soirée s'est achevée par une auberge espagnole devant la salle avec un temps idéal pour profiter de ce moment de partage et de convivialité.



Village des enfants et des jeunes



La fête du Claé s'est déroulée le 21 juin dernier. Malgré un temps capricieux, les parents ont pu assister au spectacle de leurs enfants avant un apéritif offert par l'association.



Foot 7



Le club de Foot 7 a organisé son traditionnel marché gourmand durant lequel de nombreux Cambonnais ont pu savourer en musique des produits locaux.

Le Foot 7 Cambon a remporté la finale de coupe UFOLEP 2021/2022 contre Mezens le 26 juin dernier par un temps plutôt grisâtre et frais.

Les 15 premières minutes sont à l'avantage de Mezens, qui se procure les premières occasions. Mais dans les cages cambonnaises veille Pierre-Olivier MOREAU. La partie s'équilibre et l'arbitre siffle la mi-temps sur le score de 0-0.

La partie reprend. Corners pour Cambon. Le tireur, Ludovic VIGNE adresse un bijou de ballon à Sylvain DEZES qui parvient à marquer le premier but de la tête. Etienne FAURE entre en jeu et parvient à se jouer de la défense adverse, centre pour Mickaël MIELGO qui marque le deuxième but, plat du pied à bout portant. Score 2-0. Mezens n'abdique pas pour autant et continue à se créer des occasions. Puis en fin de match, Marc SERRES, adresse une passe, dont il a la recette, au serial buteur de l'équipe, Alexis LAMIEL, qui marque le 3ème but, score final 3-0. Félicitations aux autres joueurs Cambonnais non cités mais tout aussi importants : Bryan LANDAT, Julien LOUPIAS, Kevin LASSERRE et Pierre ROLLAND.

Félicitations à ce club, créé en 1998 et qui malgré l'âge ne prend pas une ride.



Comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Cambon a organisé le 11 juin dernier les fêtes de la St Jean. Nombreux se sont déplacés pour assister aux festivités : balade à poney, repas, musique et traditionnel feu de la St Jean à la tombée de la nuit.



Les Blés d'Or



Après 2 longues années où nous n'avons guère bougé, nous allons nous retrouver plus souvent. Les activités en cours vont être arrêtées durant l'été : l'activité physique adaptée, les cartes et les promenades du jeudi, l'atelier mémoire en liberté.

Le 23 juin nous avons la cave de Labastide de Lévis et le parcours de légende, suivi du repas sur place.

Le 30 juin nous sommes allés en bus à Montauban et Caussade avec le club de Mouzieys Teulet.

Nous ferons notre sortie annuelle les vendredi 23 et samedi 24 septembre : nous irons visiter le haras de Tarbes, la maison du cheval et le musée Massey. Nous partirons vers notre hôtel à Lourdes. Après le repas nous verrons le spectacle « Bernadette de Lourdes » à la salle Robert Hossein. Le lendemain temps libre puis découverte du funiculaire du pic du Jer. Après le repas, visite du château de Lourdes et du musée Pyrénéen. Pour les adhérents, le club prendra en charge 30 €. Retour à Cambon en début de soirée.

Le jeudi 6 octobre nous organiserons l'interclub. Nous recevrons les adhérents de Fréjairolles et Mouzieys pour des jeux de cartes, marche, pétanque et nous goûterons ensemble.

Début décembre, nous ferons notre repas de Noël.

Pour les activités, il faut être adhérent et s'inscrire au préalable.

Pour tous renseignements : Marie-Louise Huc 05 63 53 02 40, Jean Marie Cavallès 05 63 53 07 60 et Michel Lasserre 05 63 53 01 25.



Volley-ball

C'est dans la bonne humeur que s'est déroulé le tournoi de volley ball organisé par le club de Cambon le 22 mai dernier. Sport et convivialité étaient au rendez-vous.



Rencontre avec Christine Blacquières, agent territorial de l'école de Cambon

Bonjour Christine, tout d'abord, pouvez-vous vous présenter en quelques mots, pour les Cambonnais qui ne vous connaissent pas encore ?

Je m'appelle Christine Blacquieres, j'ai 45 ans, je suis mariée et j'ai 2 garçons (16ans et 18ans). J'habite à Cambon depuis 2001.

Quelles sont vos missions au sein de l'équipe de l'école de Cambon ?

J'ai commencé par des CDD de remplacements, puis pendant 2 ans j'ai été ATSEM dans une classe MS/GS, j'ai aussi géré la bibliothèque pendant 1 an et depuis 4 ans je travaille à la cantine. Mes missions actuelles sont la mise en place du réfectoire (assiettes, verres, couverts, eau, pain...) pour les 2 services, la mise en chauffe des plats et le service des enfants.

Quelle facette de votre métier vous plaît le plus ?

Ce qui me plaît le plus, c'est le contact et la relation avec les enfants (sur leurs petits bobos , leurs week-ends, leurs vacances, leurs joies, leurs peines...)



> LISTE MINORITAIRE

Le mot de la liste "Ensemble pour Cambon"

Chers Cambonnais,

Depuis 2013, date à laquelle la commune de Caumont-sur-Durance (dans le Vaucluse) a lancé l'initiative, de nombreuses municipalités ont choisi de mettre en place une "mutuelle communale", autrefois appelée "mutuelle de village". Objectif : permettre l'accès à une complémentaire santé à ceux qui ne peuvent pas ou plus se le permettre et obtenir des tarifs plus compétitifs que si les habitants s'étaient chacun assurés à titre individuel.

« 20.000 personnes bénéficieraient aujourd'hui d'une mutuelle santé communale, pour environ 2.000 communes françaises impliquées dans ce dispositif » (www.aide-sociale.fr/mutuelles-communales/)

À notre initiative, les membres du CCAS ont étudié, lundi 4 avril, le projet « d'Assurance Santé Collectif pour les habitants de Cambon » proposé par le groupe AXA, accordant - 25 % par rapport à son prix public.

La commune coorganiserait avec l'assureur une réunion publique destinée aux habitants. Puis la société rencontre les habitants intéressés afin d'étudier la formule de la complémentaire santé adaptée à la situation personnelle de chacun et applique la remise tarifaire négociée, et cela sans questionnaire médical, sans condition de ressources, sans limite d'âge. Naturellement chacun est libre de choisir ou non la proposition.

La commune permettrait donc à ses habitants d'accéder à une complémentaire santé à tarif négocié, par l'intermédiaire du CCAS, dans un cadre légal, mais c'est bien un salarié d'AXA qui reste l'interlocuteur privilégié de proximité des assurés.

Cette proposition de contrat collectif s'adresse à tous les habitants quelle que soit leur situation professionnelle.

Après échange le vote s'établit comme suit : POUR l'adhésion 5, CONTRE 1, ABSTENTION 1. M le maire ne prend pas part au vote pour des raisons familiales. Nous sommes satisfaits du vote favorable du CCAS et attendons maintenant de le voir se concrétiser pour le bénéfice de tous.

Vous pouvez nous faire part de vos avis sur notre BAL : epcambon@laposte.net

> LA VIE À CAMBON

Rappel

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ✓ Les jours ouvrables : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- ✓ Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- ✓ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Pétanque



La période estivale est le moment idéal pour se mettre à jouer à la pétanque. N'hésitez pas à rejoindre les joueurs de « La boule cambonnaise » tous les lundis et vendredis à parti de 20h au stade de Cambon. Sans adhésion au club, ils vous accueilleront dans un esprit de convivialité et de détente.

À vos agendas !



Venez nombreux rencontrer les associations cambonnaises à l'occasion du forum des associations organisé samedi 3 septembre 2022. Vous pourrez vous inscrire directement et poser toutes vos questions.

Recensement, JDC et service national

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser à la mairie pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté. Il reçoit ensuite une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.



Tirage au sort des jurés d'assise

Six habitants de la commune ont été tirés au sort lundi 27 juin. Trois d'entre eux seront à leur tour tirés au sort par la commission spéciale de la cour d'assises et seront désignés jurés pour une période de 3 ans.

Stade municipal

Petit rappel : Deux terrains de volley sur herbe sont à la disposition des utilisateurs au stade.



Samedi 17 septembre 2022

**JOURNÉE
nature
PROPRE**

Cambon

Vous souhaitez participer à cette journée citoyenne ? Simple ! Sortez de chez vous seul ou en famille muni de gants et d'un sac poubelle.

Nous vous attendons devant la salle polyvalente vers 11h pour déposer et trier les déchets ramassés sur votre chemin.

Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie - Tél. 05 63 53 00 00 ; Email : sandrine.gauthier@mairiedecambon.fr ; Site internet : www.cambondalbi.fr
Directeur de publication : Philippe Granier ; Rédaction et mise en page : Commission communication
Impression : Juillet 2022 - Tirage : 950 exemplaires